

Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain

Gender Relations and Lesbianism in Contemporary Québec

Las relaciones sociales de sexo y el lesbianismo en el Quebec contemporáneo

Christelle Lebreton

Volume 29, numéro 1, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036678ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036678ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lebreton, C. (2016). Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain. *Recherches féministes*, 29(1), 199–214.
<https://doi.org/10.7202/1036678ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, l'auteure met en dialogue des théories et des concepts phares du féminisme matérialiste qui ont servi de cadre à sa recherche doctorale intitulée « Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le Québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes ». Cette recherche permet d'illustrer le rôle structurant des rapports sociaux de sexe dans l'engagement des filles dans la romance hétérosexuelle.

L'auteure présente ainsi successivement la contribution de Delphy, celle de Guillaumin, de Rich, de Wittig et, enfin, de Mathieu, tout en positionnant leurs apports respectifs et en soulignant leur enrichissement ou approfondissement mutuel. Elle argumente également la nécessité d'articuler le concept de socialisation différentielle des sexes à la perspective de la contrainte à l'hétérosexualité pour rendre compte de l'expérience des jeunes lesbiennes, et plus largement des filles, à l'adolescence.

Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain

CHRISTELLE LEBRETON

Le titre de ma recherche doctorale « Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le Québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes » (Lebreton 2014) reflète mon positionnement théorique et épistémologique. L'étude des sexualités est un sujet de prédilection des études gaies et queer. Or l'héritage théorique et conceptuel des féministes matérialistes y est souvent ignoré, voire malmené. Pour ma part, j'ai choisi d'examiner la trajectoire sexuelle et amoureuse des jeunes lesbiennes à partir d'une perspective théorique matérialiste pour démontrer que les concepts et les théories matérialistes n'ont rien perdu de leur capacité à saisir la complexité de l'expérience sociale, sur le plan tant structurel qu'individuel. Je romps ainsi avec la perspective la plus communément utilisée pour examiner la formation de l'identité homosexuelle, qui repose sur un modèle psychosocial de développement identitaire. Il s'agit plutôt de penser la sexualité dans la perspective des rapports sociaux de sexe et de la contrainte à l'hétérosexualité (Rich 1981). Les recherches féministes sur la sexualité et la socialisation identitaire des adolescentes n'intègrent que rarement les lesbiennes au motif que leur expérience est susceptible de différer de celle des hétérosexuelles. Il se peut que tel soit le cas, mais le contraire est également vrai. Adoptant un cadre théorique féministe matérialiste à la suite d'autres féministes s'étant intéressées aux jeunes lesbiennes (Lhomond 1997; Bourque 2009; Chetcuti 2008), j'ai défini les lesbiennes en tant que femmes qui ne respectent pas la modalité principale assignée à leur classe de sexe, soit l'hétérosexualité. Cette recherche m'a permis de mettre en évidence, à partir du discours de 20 jeunes lesbiennes québécoises âgées de 18 à 26 ans, la manière dont elles ont négocié l'apprentissage de leur sexualité et de leurs intérêts amoureux à l'adolescence et dont leur environnement social et culturel a complexifié leur cheminement. L'examen des expériences vécues par les lesbiennes à partir de leur position dans les rapports sociaux de sexe, et non en tant que membres d'une minorité sexuelle, m'a permis de révéler les multiples formes de la contrainte à l'hétérosexualité qui pèsent sur toutes les femmes, et les façons dont elles opèrent sur le plan individuel, ce qui complique substantiellement l'autoreconnaissance de leur lesbianisme.

Dans le présent article, je retrace, dans un premier temps, l'élaboration de mon cadre théorique doctoral, qui résulte d'une mise en dialogue des théories et des concepts phares du féminisme matérialiste. Dans un deuxième temps, j'expose successivement la contribution de Christine Delphy, de Colette Guillaumin, d'Adrienne Rich, de Monique Wittig et, enfin, celle de Nicole-Claude Mathieu, tout

Recherches féministes, vol. 29, n° 1, 2016 : 199-214

en positionnant leurs apports respectifs et en soulignant leur enrichissement ou approfondissement mutuel. Dans un troisième et dernier temps, j'argumente la nécessité d'articuler le concept de socialisation différentielle des sexes à la perspective de la contrainte à l'hétérosexualité pour rendre compte de l'expérience des jeunes lesbiennes.

Le patriarcat et les rapports sociaux de sexe

Dès les années 70, des théoriciennes appartenant au courant radical matérialiste proposent une conceptualisation sociologique des catégories de sexe et de genre : « la première rupture consiste en une déconstruction des catégories biologiques sur lesquelles fonctionnent les sciences sociales » (Daune-Richard et Devreux 1992 : 8). Cette conceptualisation permet d'envisager les relations entre les hommes et les femmes en tant que rapports sociaux de deux catégories socialement construites. Le courant féministe radical français repose en effet sur deux prémisses : l'antagonisme fondamental entre les hommes et les femmes ainsi que l'oppression commune de toutes les femmes, en tant que femmes, par les hommes. Il s'efforce d'établir la base « matérielle » de l'oppression des femmes. Delphy a développé la théorie du patriarcat dans un texte féministe majeur, « L'ennemi principal » (1970), pour désigner ce système sociopolitique. Le terme « patriarcat » désigne à la fois la domination des hommes et son pendant, l'oppression des femmes. Il n'est cependant pas réductible à ces deux éléments, car il signifie pour l'auteure un système, et non des relations individuelles. Il se présente en outre comme un système qui ne se réduit pas au capitalisme.

Cette distinction se révèle importante du point de vue du contexte dans lequel Delphy construit ce cadre théorique, c'est-à-dire en réaction aux analyses marxistes de l'oppression des femmes. « L'ennemi principal », qui paraît dans la revue *Partisans* en 1970, constitue à ce titre un texte phare de la pensée féministe, étant donné sa valeur théorique. Les analyses marxistes considèrent, d'une part, l'oppression des femmes comme étant du type psychologique et, d'autre part, que leur exploitation n'a lieu que dans le travail salarié, ce qui revient à dire qu'elles sont un peu surexploitées par rapport aux hommes : les femmes seraient ainsi les victimes des capitalistes, et seulement d'eux. Les analyses marxistes nient, par conséquent, l'oppression patriarcale : le travail domestique n'est perçu que comme une répartition injuste des tâches ennuyeuses, et non comme la manifestation d'une exploitation. Delphy s'est alors attachée à souligner l'incapacité de ces analyses à rendre compte de l'oppression spécifique des femmes et à démontrer que l'exploitation systématique de toutes les femmes a lieu dans le contexte de la famille, au bénéfice des hommes de leur parenté.

Comme l'affirme Delphy (1970 : 158), « [toute] société doit pour survivre créer des biens matériels (production) et des êtres humains (reproduction) ». Delphy (*ibid.* : 159) se donne pour objectifs d'« analyser les rapports entre la *nature* des

biens et services domestiques et le *mode* de production de ces biens et services », de « procéder à une analyse de classe des femmes » et, enfin, de « tracer les grandes lignes, à partir de cette analyse, des perspectives politiques du mouvement, en termes d'*objectifs*, de *mobilisation* et d'*alliances politiques* ». Elle développe ainsi une analyse du travail domestique et de ses mécanismes d'exploitation. Une découverte majeure de cette auteure est l'existence d'une économie autre que celle du marché, laquelle permet de rendre compte de l'oppression spécifique des femmes.

La théorie du patriarcat constitue celui-ci en un système sociopolitique organisateur de l'oppression des femmes. Dans cette structure, les groupes des hommes et des femmes ne constituent pas des classes sociales, mais des classes de sexe antagonistes. Le concept de classe implique que l'on ne peut pas considérer les groupes séparément, puisque, d'après Delphy (1998 : 23-24), « ils sont unis par un rapport de domination, ni même les considérer ensemble, mais indépendamment de ce rapport. Caractérisant ce rapport comme un rapport d'exploitation économique, le concept de classe met en outre la domination sociale au cœur de l'explication ». Selon Delphy, le concept de classe s'applique parfaitement aux classifications internes à une société donnée, comme les classifications femmes/hommes, adultes/enfants, population blanche/non blanche, etc. (*ibid.* : 24) :

[Ce concept] part de la notion de construction sociale et en précise les implications. Les groupes ne sont plus *sui generis*, constitués avant leur mise en rapport. C'est au contraire le rapport qui les constitue en tant que tels. Il s'agit donc de découvrir les pratiques sociales, les rapports sociaux, qui, en constituant la division sexuelle, créent les groupes dits « de sexe ».

Le patriarcat présente deux modes organisationnels : d'une part, la partition des individus en catégories de sexe selon un principe hiérarchique, c'est le concept de genre; d'autre part, le mode de production domestique. Pour Delphy (1998 : 91-96) donc, le concept de genre, bien qu'il représente « un lieu conceptuel différent de celui du sexe, est cependant lié à l'acception traditionnelle du terme "sexe" ». De ce fait, le concept de genre est à même d'interpeller celui de sexe et, en conséquence, il permet de rendre compte de la division sexuelle du travail, principe organisateur de la place des femmes, à la fois dans le mode de production domestique et dans le mode de production capitaliste.

Le concept de rapports sociaux de sexe a ensuite permis de remettre en question la complémentarité naturelle des catégories de sexe. Cette approche analytique a apporté des éléments susceptibles de démontrer le caractère construit et social de l'hétérosexualité, qui, plutôt qu'un penchant naturel pour l'autre sexe, peut être lue en tant que structure organisant les rapports sexuels et sociaux entre les sexes. Cependant, elle n'a pas toujours conduit à la problématisation de l'hétérosexualité en tant que telle, et n'a donc pas poursuivi en direction d'une

théorisation de l'hétérosexualité (Chamberland et Paquin 2005 : 125) : « Homosexualité et hétérosexualité sont des catégories coconstruites dans une relation de réciprocité, mais aussi de hiérarchie : en demeurant innommée, l'hétérosexualité conserve le poids de l'évidence, de l'allant de soi, de la normalité. »

Les critiques lesbiennes : réintroduire la sexualité dans l'appréhension théorique des rapports sociaux de sexe

Une des critiques adressées à la théorie du patriarcat de Delphy est que, en situant la source de l'oppression des femmes dans le travail domestique, elle serait, par le fait même, incapable « d'expliquer la situation des catégories de femmes échappant à l'exploitation patriarcale dans la famille » (Juteau et Laurin 1997 : 192), c'est-à-dire les femmes célibataires, les séparées, les divorcées, les religieuses et les lesbiennes. Toutefois, dans la mesure où Delphy articule exploitation des femmes dans le mode de production domestique et exploitation des femmes dans le mode de production capitaliste, elle peut également expliquer pourquoi même les femmes qui échappent à l'exploitation familiale (notamment les femmes non mariées) n'échappent pas à la « surexploitation » (par rapport aux hommes) dans le mode de production capitaliste (Delphy 1982 : 71) :

Je n'ai pas dit que les femmes peuvent échapper à l'oppression tout simplement en évitant le mariage parce que le contraire est le cas [...] Pour ne mentionner que l'une des façons dont le mariage affecte la situation de toutes les femmes, il est évident que cette situation [...] sur le marché du travail, la surexploitation de *toutes* les femmes dans le travail salarié, est déterminée par la situation domestique de la *majorité* des femmes et plus précisément constitue une pression économique au mariage.

Delphy (1970 : 15) souligne toutefois qu'il reste nécessaire d'étudier « le contrôle de la reproduction qui est à la fois cause et moyen de l'autre grande exploitation matérielle des femmes, l'exploitation sexuelle [qui] constitue le deuxième volet de l'oppression des femmes ». Son modèle n'explicitant pas le rôle de la sexualité et de l'hétérosexisme, je lui préfère, dans le contexte de ma recherche, la théorie du sexage de Guillaumin (1978), celle-ci plaçant, entre autres, le concept d'appropriation des femmes au cœur de son argumentation.

Alors que la théorie du patriarcat démontre que le mode de production domestique organise l'exploitation, et donc l'oppression, des femmes, la théorie du sexage de Guillaumin situe la source de l'oppression des femmes dans l'appropriation matérielle de leur corps. Celle-ci ne se restreint pas à la sexualité, mais inclut également la force de travail (notamment à l'égard des membres malades

ou faibles de leur famille et de leur communauté), voire les produits du corps échangeables (cheveux, lait). Cette théorie traduit l'idée selon laquelle les rapports de sexe sont proches de l'esclavage, dans la mesure où les femmes sont appropriées dans leur individualité physique et mentale, l'appropriation de leur force de travail et du produit de leur travail dérivant de cette appropriation première, dans la division sexuelle du travail.

Le sexage est, par conséquent, un rapport social global qui permet l'appropriation de toutes les femmes par tous les hommes et constitue une appropriation collective. Si le mariage représente la forme légale de l'appropriation matérielle individuelle du corps des femmes et se manifeste par la possession physique illimitée de l'épouse, par le travail domestique et l'usage sexuel, d'autres formes, comme le viol, touchent toutes les femmes. La construction des corps sexués constitue un mécanisme de socialisation crucial qui permet l'appropriation collective des femmes par les hommes. Ce ne sont pas les différences anatomiques qui différencient les hommes des femmes, mais bien le travail de construction sociale des différences sexuées sur le corps. Guillaumin procède de cette façon à la dénaturalisation de la catégorie femme et permet de rendre visible le caractère opprimant de l'hétérosexualité.

Pour sa part, et dans la lignée de Guillaumin, Wittig (1980) voit dans l'hétérosexualité le contrat social qui organise les rapports sociaux de sexe. Ce contrat constitue une forme d'esclavage conforme à la théorie du sexage de Guillaumin (1978). L'hétérosexualité ainsi définie se présente comme le régime politique qui permet de maintenir la domination des hommes sur les femmes. Pour Wittig (1980), les catégories de sexe ont pour effet de naturaliser la relation sociale hétérosexuelle et, de ce fait, d'occulter que les femmes sont « contraintes » à l'hétérosexualité. Rich (1981), de son côté, montre comment la « contrainte à l'hétérosexualité » imposée aux femmes permet l'appropriation de leur corps et de leur travail par les hommes. Elle fait ressortir en effet les multiples « moyens par lesquels le pouvoir masculin se manifeste et se maintient », chacun d'entre eux contribuant « au réseau des contraintes aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitables de leur existence » (Rich 1981 : 23). L'hétérosexualité n'est cependant pas un système, dans la lecture de Rich, mais une institution permettant d'organiser l'oppression des femmes, au même titre que la maternité par exemple :

En mettant à jour les rapports de pouvoir qui se jouent dans la sexualité, Rich remet en question l'acception commune de l'hétérosexualité comme fait de nature immuable et donné. En démontrant que l'hétérosexualité est le fruit de rapports sociaux, qu'elle est construite socialement à travers des rapports de pouvoir entre le groupe des femmes et le groupe des hommes, Rich fait de l'hétérosexualité une question politique (Brossard 2005 : 33).

Le statut de l'homosexualité et les modes d'articulation du sexe et du genre

Mathieu, quant à elle, propose un modèle théorique qui permet de rendre compte de quelles façons sexe, genre et sexualité sont articulés dans les représentations sociales. Constatant la place centrale qu'occupe l'hétérosexualité dans diverses sociétés patriarcales, Mathieu montre la manière dont celles-ci appréhendent l'homosexualité.

Comme Mathieu (1991a : 228) le souligne, le sexe est généralement compris de la façon suivante : « La notion de sexe est l'organisation mentale d'idées (représentations, mythes, utopies, etc. : le sexe "pensé") et de pratiques (rapports sociaux entre les sexes : le sexe "agi") souvent contradictoires ». Pour cette auteure, il est important de dépouiller le concept de sexe de sa connotation biologique. La distinction entre sexe et genre procède souvent d'une distinction entre biologique et social, où le genre est présenté comme ce qui relève du social, par opposition au sexe qui relèverait du biologique. Mathieu (2000 : 192) souligne la constance avec laquelle les sociétés humaines « surdéterminent la différenciation biologique en assignant aux deux sexes des fonctions différentes dans le corps social en son entier ».

La relation réciproque qui produit les catégories de sexe femme et homme fait en sorte que celles-ci ne sauraient « être étudiées isolément, du moins sans qu'elles n'aient été auparavant pleinement conceptualisées comme éléments d'un même système structural » (Mathieu 1991b : 37). À l'instar de Delphy, Mathieu (*ibid.* : 36) considère cette relation réciproque comme un rapport social, excluant conséquemment la conceptualisation des femmes en tant que catégorie « physiologico-psychologico-sociologique ». Une définition sociologique des catégories de sexe interdit donc de les envisager en tant que catégories renvoyant à une nature femme ou homme et, par suite, permet de rejeter les justifications naturalistes de l'ordre social des sexes. Mathieu (1991a : 266) distingue alors le sexe (physiologique ou anatomique) du sexe social, correspondant au genre :

J'entends par sexe social à la fois la définition idéologique qui est donnée du sexe, particulièrement de celui des femmes (ce que peut recouvrir le terme « genre ») et les aspects matériels de l'organisation sociale qui utilisent (et aussi transforment) la bipartition anatomique et physiologique.

Delphy propose une distinction similaire. Le mot « sexe » renvoie aux différences biologiques entre les organes génitaux et à la différence corrélative entre les fonctions procréatives des mâles et des femelles. Le « genre », lui, est culturel : il constitue une classification sociale en « masculin » et « féminin ». Les sociétés humaines imposent le genre féminin à la femelle pour en faire une femme sociale et le genre masculin au mâle pour en faire un homme social (Delphy 1991 : 91). Dans

cette acception, le concept de genre englobe toutes les différences, lesquelles résultent d'une construction sociale, constatées entre hommes et femmes, qu'elles concernent les individus, les rôles sociaux ou les représentations sociales, autrement dit « tout ce qui est variable et socialement déterminé – la variabilité étant la preuve de l'origine sociale » (Delphy 1991 : 91). Cependant, cette partition ne se fait pas de façon symétrique, car les genres ne se « valent » pas. Il faut assurément ajouter à cette définition la hiérarchie entre les deux sexes, les deux genres.

Pour Mathieu (2000 : 192), le genre, qu'elle décrit comme une grammaire appliquée aux deux sexes (c'est-à-dire l'idéologie de la différence sociale des sexes, légitimée par le sexe réputé biologique), s'exerce matériellement dans deux champs qu'elle juge fondamentaux :

- 1) la division sociosexuée du travail et des moyens de production;
- 2) l'organisation sociale du travail de procréation, où les capacités reproductives des femmes sont transformées et le plus souvent exacerbées par différentes interventions sociales.

Mathieu explicite la façon dont les catégories de sexe et de genre, et leur articulation, président à la production et à la reproduction des rapports sociaux de sexe à la fois dans les représentations sociales des individus et dans leurs pratiques. Les deux champs fondamentaux que mentionne cette auteure, division sociosexuée du travail et reproduction biologique, constituent les rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire les lieux où « s'exerce matériellement » cette différenciation sociale. Mathieu (2000 : 192) avance ainsi que « les autres aspects du genre – différenciation du vêtement, des comportements et attitudes physiques et psychologiques, inégalités d'accès aux ressources matérielles [...] et mentales [...], etc. – sont des marques ou des conséquences de cette différenciation sociale de base » qu'est le genre.

Mathieu (1991a : 231) distingue en fait trois modes de conceptualisation qui proposent chacun « une définition du *rapport entre hétéro- et homosexualité*, autrement dit du rapport entre sexe, genre et sexualité ». Il ne s'agit pas de modes qui se succéderaient dans le temps, le troisième étant le plus récent : « chacun de ces trois types de “logiques” peut soit être l'expression de la norme d'une société ou d'un groupe particulier, soit relever d'individus ou de groupes marginaux ou “contestataires” » (*ibid.*). Elle souligne également qu'un ou plusieurs des trois modes peuvent avoir cours simultanément au sein des conceptions d'un même groupe, voire d'un même individu. Il faut donc plutôt considérer ces trois modes comme des grilles de lecture qui permettent de déterminer le type de rapport entre sexe, genre et sexualité qui est à l'œuvre selon les situations observées. L'exposé des trois modes est centré sur le statut de l'homosexualité et de l'hétérosexualité dans les diverses sociétés que Mathieu a observées.

Selon le mode I, le genre constitue la traduction du sexe, c'est-à-dire que le genre est en quelque sorte la dimension psychosociale du sexe auquel il correspond : au sexe mâle doit correspondre le masculin et au sexe femelle, le féminin. Dans ce mode, « la différence des sexes est conçue comme fondatrice de l'identité

personnelle, de l'ordre social et de l'ordre symbolique » (Mathieu 1991a : 232). C'est le mode qui domine notamment la psychologie et la psychanalyse. Il correspond aux conceptions essentialistes des sexes qui sont reflétées dans toute mention qui en appelle à une nature, tantôt féminine, tantôt masculine. Dans ce mode, l'hétérosexualité constitue l'expression de la nature. Par conséquent, l'homosexualité est considérée comme une anomalie, une perversion ou encore une déviance¹. Comme le souligne Mathieu, les couples homosexuels doivent cependant reproduire la bipartition du modèle hétérosexuel sur le plan psychosocial (le genre). C'est pourquoi les représentations types de ce mode prétendent ceci (Mathieu 1991a : 234) :

[Dans] un couple homosexuel, il y aura une femme « masculine » ou un homme « féminin ». Seul l'un des deux est considéré en fait comme homosexuel et déviant : celui qui n'a (n'aurait) pas le « rôle » ou la « psychologie », ou le comportement sexuel (par exemple dans l'opposition hiérarchique « actif/passif ») – autrement dit *le genre de son sexe*.

Dans le mode II, « on a ici conscience de l'imposition de comportements sociaux à des personnes *sur la base* de leur sexe biologique » (Mathieu 1991a : 239). Le genre est alors envisagé comme symbolisant le sexe biologique et comme « l'expression dans le social de la différence biologique des sexes » (*ibid.*). Le point qui retient l'attention dans ce mode est « l'élaboration culturelle de la *différence* », qui, elle, est considérée comme donnée, déterminée. Ce mode domine au sein des disciplines comme la sociologie. Ce qui fait l'objet de l'étude, ce sont notamment les relations entre les sexes et la construction du genre : « C'est la problématique de la complémentarité sociale et culturelle des sexes » (*ibid.*). Ici, l'hétérosexualité n'est pas conçue comme naturelle, mais comme souhaitable, car elle s'avère « nécessaire au bon fonctionnement de la société » (*ibid.* : 242). Dans le mode II, l'homosexualité peut être considérée comme un mode de vie, ou comme une simple préférence sexuelle. Sur le plan des luttes politiques, l'homosexualité peut se réclamer d'« une marge tout autant fondatrice d'identité que la norme et dont il faut revendiquer le droit à l'existence et à une culture de groupe » (*ibid.* : 260).

Dans le mode III, on considère que le genre ne fait pas seul l'objet d'une élaboration sociale, mais également le sexe. Autrement dit, sexe et genre sont des constructions sociales. L'idée d'une correspondance entre sexe et genre n'est plus expliquée par une nécessité quelconque comme dans les deux premiers modes, ni celles de la nature (mode I), ni celles de la culture ou de la société (mode II). Le

¹ C'est ce mode qui prévaut dans les représentations sociales du lesbianisme rapportées par les répondantes de mon enquête doctorale.

principe de la bipartition des sexes est lui-même envisagé comme une construction sociale. La correspondance établie entre sexe et genre est alors expliquée par la construction du premier par le second : le genre construit le sexe. C'est l'analyse matérialiste des rapports sociaux de sexe, mise en avant par Delphy (1991 : 93) qui insiste sur l'enjeu lié au concept de genre quant aux justifications naturalistes de la hiérarchie entre les sexes de la façon suivante : « le sexe est réputé venir avant, chronologiquement, et donc logiquement [...] Son antériorité aboutit à ce qu'on se situe, objectivement, dans une théorie où le sexe cause ou explique le genre ».

Or, argumente Delphy, le présupposé selon lequel il existe cette direction de causalité n'est rien d'autre qu'un présupposé, non démontré. Si l'on postule au contraire que le genre précède le sexe, alors le sexe est simplement un marqueur de la division sociale dont la fonction est de permettre de distinguer les « dominants » des « dominées ». Delphy montre le caractère social du principe de la partition et affirme que, lorsqu'on met en correspondance le genre et le sexe, loin de comparer du social à du naturel, on fait en réalité un parallèle entre du social et encore du social, c'est-à-dire les représentations qu'une société donnée se fait de ce qu'est la biologie. Le sexe défini de la sorte s'applique donc à des divisions et à des distinctions sociales. L'intérêt des notions telles que catégories de sexe ou de genre réside dans leur capacité à faire émerger le social. La conception matérialiste des rapports entre sexe et genre élaborée par Delphy correspond au mode III du modèle de Mathieu. Dans la mesure où le genre construit le sexe, il constitue l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre (Mathieu 1991a : 258).

Dans le mode III, l'homosexualité acquiert le statut de stratégie de résistance à l'égard d'un ordre social opprimant et peut être considérée « comme une attitude politique (consciente ou non) de lutte contre le genre hétérosexuel et hétérosocial qui fonde la définition des femmes et leur oppression » (Mathieu 1991a : 260). Ce modèle recèle un intérêt particulier, soit celui d'accorder une place importante à l'hétérosexualité en tant qu'ordre social dominant et d'analyser les conceptions de l'homosexualité (Falquet 2009) :

L'article de Mathieu est particulièrement intéressant parce qu'il montre bien les limites de la « vulgate sexe-genre » qui, à partir des années 1980, tend à se substituer aux analyses proprement féministes : elle est inoffensive et plate si on lui enlève la dimension de la sexualité. Mais surtout, comme le démontre Mathieu, ce ne sont pas les sexualités ou les genres « queer » qui donnent véritablement la clé de la compréhension des rapports sociaux de sexe, mais bel et bien la norme qu'ils révèlent, c'est-à-dire le principe recteur de l'hétérosexualité qui hante comme un spectre les « théories du genre ».

Mathieu montre de façon convaincante le rôle revêtu par le genre comme opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre, assurant l'appropriation de la classe des

femmes par celle des hommes : fabriquer des femmes et des hommes hétérosexuels. La conception matérialiste des rapports entre sexe, genre et sexualité permet de rendre visible, d'une part, la différenciation sociale des sexes, entendue comme un processus de construction des différences, et, d'autre part, la construction sociale de la sexualité.

L'opérationnalisation de la contrainte à l'hétérosexualité dans les rapports sociaux de sexe

Les théories de la socialisation différentielle des sexes ont été élaborées par les chercheuses féministes pour rendre compte de la production/reproduction sociale des différences entre hommes et femmes, nécessaire à la reproduction des rapports sociaux de sexe. Pour plusieurs auteures, ces théories font contrepoids aux discours courants, et également scientifiques, qui prétendent que ces différences sont redevables de la nature même des femmes et des hommes, c'est-à-dire d'origine biologique (Descarries 2006; Bouchard et St-Amand 1996). La socialisation différentielle des sexes consiste en « le modelage d'une différence des sexes hiérarchisée par l'éducation et, notamment, le processus de production sociale des corps sexués dès la petite enfance » (Zaidman 2000 : 51-52). La socialisation différentielle des sexes consiste donc à faire coïncider le genre assigné socialement aux individus catégorisés soit en tant qu'homme, soit en tant que femme, sur la base du sexe anatomique assigné. Il s'agit d'un arbitraire culturel auquel le processus de socialisation contribue à donner forme, de manière que les catégories femme et homme soient actualisées par les individus à travers le genre (Descarries 2006 : 4) :

La socialisation est le processus de transmission de l'arbitraire sexiste à travers lequel les femmes sont amenées à « choisir » comme allant de soi et logique le conformisme aux modèles culturels des sexes et leurs contraintes structurelles, alors même qu'elles sont forcées de le faire et amenées à concevoir comme différences individuelles ou essentielles des différences sociales et institutionnelles induites qui confortent une hiérarchie entre les sexes.

Le processus de socialisation se comprend ici comme mode de transmission de l'ensemble des représentations sociales dominantes, lesquelles font intervenir les stéréotypes sexuels et les pratiques sexuées, en tant que modèles d'identification pour chacun des deux sexes. L'identité garçon ou fille dépend, par conséquent, des rapports sociaux, à l'intérieur desquels elle se réactualise en permanence : « Sa fonction est de donner un sens global à l'expérience sociale des personnes, c'est-à-dire une signification (ce que cela veut dire) et une direction (où cela mène) » (Bouchard et St-Amant 1996 : 23).

La lecture proposée dans beaucoup de travaux fait de la transmission des normes un processus de contrainte agissant sur les pratiques sociales et identitaires. La socialisation constitue donc un processus de contrainte des conduites et de limitation des représentations sociales disponibles à celles qui produisent et reproduisent les contraintes normatives correspondant aux structures d'organisation du social. C'est simultanément un processus de transmission des normes dominantes et un processus d'imposition des mêmes normes. La socialisation exige dans le même mouvement reconnaissance et acceptation de certaines attentes normatives par l'individu (celles qui correspondent à sa catégorie de sexe) ainsi que refus et mise à distance à l'égard d'autres attentes normatives (celles qui correspondent à l'autre catégorie de sexe). Cela revient à dire que les attentes normatives qui correspondent à la catégorie des femmes sont généralement proscrites pour la catégorie des hommes, et inversement. Construire une identité de femme, ce n'est donc pas seulement répondre positivement aux attentes normatives assignées au genre féminin, c'est aussi renoncer simultanément à y déroger en adoptant des comportements ou des attitudes qui font partie des attentes normatives assignées au genre masculin.

J'ai élargi la compréhension du processus de socialisation, pour le saisir comme processus coercitif, à l'instar de Descarries (2006). Si l'on restreint les représentations sociales à celles qui ne remettent pas en cause les structures d'organisation du social, la socialisation en tant que processus d'imposition de ces représentations sociales adopte des formes parfois discrètes, mais également des formes dont la violence symbolique est grande et peut se matérialiser dans les pratiques sociales, notamment sous forme de violence psychologique et physique. Dans cette perspective, les diverses formes de victimisation, dont la victimisation sexuelle (l'objectification sexuelle, l'usage d'insultes, la mise à l'écart, les rumeurs en vue de nuire à la réputation sexuelle, le harcèlement psychologique et sexuel, les agressions physiques, etc.), constituent des mécanismes de socialisation qui ont pour objet l'imposition des normes dominantes. Je n'envisage donc pas ces dernières comme des dérives ou des ratés, mais plutôt, à la suite de Guillaumin et de Mathieu, comme des formes de contrainte à l'hétérosexualité.

Cette approche s'est révélée fructueuse lors de l'examen du cheminement des jeunes lesbiennes, dans la mesure où leur lesbianisme les place en contradiction avec certaines exigences normatives imposées aux femmes. Dans cette perspective, les discriminations et le dénigrement des lesbiennes sont lus comme participant du processus de socialisation des filles en général, tout particulièrement de celles qui n'adoptent pas l'identité hétérosexuelle attendue d'elles, à la fois en tant que reproduisant les représentations sociales dominantes des rapports sociaux de sexe et de la sexualité, et simultanément en tant que pratiques de socialisation coercitives.

En mettant à contribution la contrainte à l'hétérosexualité, ce cadre théorique est innovant. Non qu'elle soit totalement ignorée, mais elle ne préside pas à la compréhension et à l'interprétation sociologique de la socialisation différentielle

des sexes. Enfin, si les théories féministes matérialistes permettent de saisir de façon rigoureuse les déterminismes sociaux sur le plan des structures sociales, elles n'offrent cependant pas toujours la possibilité de les saisir avec toutes les nuances nécessaires sur le plan individuel. Or, étant donné leur complexité, les trajectoires individuelles des jeunes lesbiennes doivent être appréhendées simultanément sur le plan structurel et individuel (Chamberland 1989 : 141) :

Toute théorisation du lesbianisme renvoie à un sujet lesbien qui est à la fois libre et contraint, qui agit en ne se conformant pas aux normes, en échappant aux contrôles, mais dont la pratique même est délimitée et déterminée par ce refus de certaines des contraintes s'appliquant à l'ensemble des femmes. Comment les lesbiennes déjouent-elles individuellement ces contrôles? Quel est leur rapport particulier aux institutions patriarcales qui exercent ce contrôle? Quels sont leurs stratégies et les points d'appui de ces stratégies? Quels sont les effets de répression subis en retour?

L'intérêt majeur du recours à ce cadre théorique est qu'il m'a permis de prendre en considération à la fois les normes et les pratiques normatives (soit le social ou le rapport à l'autre) ainsi que la représentation de soi des individus socialisés, c'est-à-dire leur positionnement identitaire, de sexe/genre et sexuel, et les pratiques utilisées pour affirmer celui-ci.

Conclusion

Adoptant un cadre théorique féministe matérialiste, j'ai défini les lesbiennes en tant que femmes qui ne respectent pas la modalité principale assignée à leur classe de sexe, soit l'hétérosexualité. Sur le plan épistémologique, j'ai attribué à l'existence lesbienne le rôle d'analyste social, au sens où elle constitue le révélateur certes, mais également le fil conducteur qui permet d'analyser l'articulation entre sexe, genre et sexualité. J'ai ainsi pu montrer le rapport que la construction sociale de l'identité des femmes, en tant que femmes, entretient avec la sexualité. Plutôt qu'un stade développemental, l'adolescence constitue un moment crucial de la construction identitaire des filles, un moment clé où la consolidation de l'identité de sexe/genre est étroitement liée à la socialisation à l'hétérosexualité.

Les principaux résultats de cette recherche montrent que le milieu socioculturel dans lequel les jeunes lesbiennes évoluent est hostile à la formation d'une identité dissidente en tant qu'elle refuse une norme sexuelle et met en question le patriarcat ou le régime hétérosexuel, selon que l'on adopte l'analyse de Rich ou de Wittig : invisibilité et dénigrement du lesbianisme; prédominance d'une culture de la féminité centrée sur l'adhésion aux exigences normatives de la féminité et la romance hétérosexuelle; injonction à l'engagement dans la romance hétérosexuelle. Les résultats révèlent également les effets de ces contraintes à l'hétérosexualité sur

l'expérience de la sexualité des jeunes lesbiennes : présomption de leur propre hétérosexualité; stratégies de déni de leurs désirs et ressentis entrant en contradiction avec cette présomption – y compris l'engagement dans des relations sexuelles hétérosexuelles; prégnance de sentiments négatifs (crainte, isolement, dépression, etc.) et leurs effets délétères sur la santé physique et psychologique.

La contrainte à l'hétérosexualité conduit au développement de la croyance chez les jeunes femmes de mon étude que leur hétérosexualité est inévitable, qu'elles doivent forcément être hétérosexuelles, même si leurs ressentis contredisent cette conviction. Chez ces répondantes, la présomption de leur propre hétérosexualité constitue un obstacle important à la reconnaissance de leur lesbianisme. Les modalités de socialisation qui ont cours dans les groupes d'élèves renforcent les injonctions normatives à l'hétérosexualité et participent au développement d'un sentiment de déviance chez ces jeunes lesbiennes, qui s'accompagne de conséquences négatives sur leur santé physique et psychologique.

Les répondantes ont montré les obstacles qui découlent de l'invisibilité du lesbianisme, notamment la difficulté d'identifier les filles lesbiennes dans leur entourage et le sentiment d'« être seule au monde ». Il ressort des entrevues que la reconnaissance de leur lesbianisme est fortement limitée par les difficultés entourant la possibilité d'avoir des relations amoureuses et sexuelles avec une personne de même sexe. À cet égard, elles ont mentionné l'opprobre qui marque les relations lesbiennes, qui alimente leur peur de parler de leurs sentiments à la fille dont elles sont amoureuses, leur crainte d'être rejetée par celle-ci, etc. Les stratégies de déni de leurs désirs et sentiments lesbiens adoptées par les répondantes peuvent être comprises comme des stratégies de préservation, dans un contexte socioculturel, celui des établissements d'enseignement secondaire québécois, ne leur permettant pas d'exprimer et de vivre une trajectoire amoureuse et sexuelle autre qu'hétérosexuelle. Près des deux tiers des répondantes ont rapporté avoir eu des rapports sexuels hétérosexuels, pour la plupart avec plusieurs partenaires. Les comportements des élèves hétérosexuels, l'idéologie romantique et les normes en matière de sexualité forment un réseau de contraintes qui aboutit à leur engagement dans la sexualité hétérosexuelle. Ces engagements viennent ainsi complexifier leur cheminement sexuel et amoureux, en nourrissant leur confusion plutôt qu'en clarifiant leur préférence sexuelle. Les normes qui régissent la sexualité des femmes, renvoyant celles-ci à l'effacement de leur propre désir et plaisir de même qu'à leur responsabilité à l'égard du plaisir masculin, peuvent en partie expliquer pourquoi, en dépit de la médiocrité des rapports sexuels vécus, la plupart de ces jeunes femmes ont poursuivi ces relations hétérosexuelles. Ces normes permettent également de comprendre pourquoi les jeunes lesbiennes apparaissent déconnectées de leurs ressentis en matière de désirs sexuels. Les données montrent en effet que pour ces jeunes filles c'est le développement de sentiment amoureux pour une autre fille qui amorce le processus de remise en question de leur hétérosexualité présumée.

Pour plusieurs, la concrétisation de leur attirance ou de leurs sentiments lesbiens apparaît avoir constitué un moment de confirmation à partir duquel elles ont pu consolider leur lesbianisme, en dépit du fait qu'elles se sont parfois engagées à nouveau dans des relations hétérosexuelles. La reconnaissance de leur lesbianisme ressort comme un processus au long cours, qui n'apparaît pas par la suite lié à des événements clés. En effet, aucune répondante n'a été en mesure de nommer un élément de cette nature. Toutefois, l'entrée dans l'âge de jeune adulte, qui s'accompagne d'une émancipation à l'égard de la structure normative caractéristique du milieu scolaire au secondaire, et également du milieu familial, ainsi que le développement de l'autonomie matérielle sont autant de circonstances qui paraissent avoir favorisé la poursuite des relations amoureuses et sexuelles lesbiennes.

En conclusion, par un regard posé sur les modalités contemporaines de l'expérience de la sexualité par les adolescentes dans une perspective critique à l'endroit des représentations et des pratiques dominantes, ma recherche permet d'illustrer le rôle structurant des rapports sociaux de sexe dans l'engagement des filles dans la romance hétérosexuelle. Les résultats que j'ai obtenus appuient les conclusions des auteures qui établissent une distinction entre sexualité et amour à l'adolescence (Tolman 2006). En effet, les données indiquent que la sexualité ne constitue pas un sujet de conversation dans les groupes d'adolescentes, contrairement à la romance. Dans le champ plus large des recherches sur la sexualité des filles à l'adolescence, des études pourraient documenter si l'engagement dans la sexualité des filles hétérosexuelles résulte bel et bien de leur volonté de satisfaire leurs besoins et désirs sexuels. Il serait également intéressant d'examiner la construction identitaire des filles hétérosexuelles à partir d'une perspective féministe matérialiste qui considère que cette identité n'est pas donnée mais construite et qu'elle participe à la reproduction des rapports sociaux de sexe.

RÉFÉRENCES

BOUCHARD, Pierrette, et Jean-Claude ST-AMANT

1996 *Garçons et filles. Stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

BOURQUE, Dominique

2009 « Être ou ne pas être subversives : sondage mené auprès de jeunes lesbiennes canadiennes francophones », *Genre, sexualité & société*, 1, [En ligne], [gss.revues.org/962] (14 janvier 2011).

BROSSARD, Louise

2005 *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*. Montréal, Les Cahiers de l'IREF, 14.

CHAMBERLAND, Line

- 1989 « Le lesbianisme : continuum féminin ou marronnage? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne », *Recherches féministes*, 2, 2 : 135-145.

CHAMBERLAND, Line, et Johanne PAQUIN

- 2005 « Penser le genre, penser l'hétérosexualité : un défi pour la troisième vague du féminisme », dans Maria Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague du féminisme*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 119-131.

CHETCUTI, Natacha

- 2008 *Normes socio-sexuelles et lesbianisme. Définition de soi, catégorie de sexe/genre et script sexuel*. Paris, Laboratoire d'anthropologie sociale, École des hautes études en sciences sociales.

DAUNE-RICHARD, Anne-Marie, et Anne-Marie DEVREUX

- 1992 « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, 5, 2 : 7-30.

DELPHY, Christine

- 1998 *De l'exploitation familiale au concept de genre*. Thèse de doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal.

- 1991 « Penser le genre : quels problèmes? », dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris, CNRS : 89-101.

- 1982 « Un féminisme matérialiste est possible », *Nouvelles Questions féministes*, 4 : 51-86.

- 1970 « L'ennemi principal », *Partisans*, 54-55 : 157-172.

DÉROFF, Marie-Laure

- 2007 *Homme/femme : la part de la sexualité. Une sociologie du genre et de l'hétérosexualité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DESCARRIES, Francine

- 2006 *Vade-mecum pour mieux s'y comprendre dans l'univers des représentations sociales du féminin et du masculin et des stéréotypes sexuels*. Document rédigé à l'occasion de la formation collective « Les stéréotypes sexuels et sexistes : hier et aujourd'hui ». Québec, Conseil du statut de la femme.

FALQUET, Jules

- 2009 « Rompre le tabou de l'hétérosexualité, en finir avec la différence des sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique », *Genre, sexualité et société*, 1, [En ligne], [gss.revues.org/index705.html] (25 juin 2012).

GUILLAUMIN, Colette

- 1992 *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris, Côté-femmes.

- 1978 « Pratique du pouvoir et idée de nature : 1. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2 : 5-30.

JUTEAU, Danielle, et Nicole LAURIN

1997 *Un métier et une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Trajectoires sociales ».

LEBRETON, Christelle

2014 *Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le Québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes*. Thèse de doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal.

LHOMOND, Brigitte

1997 « Attirance et pratiques homosexuelles », dans Hugues Lagrange et Brigitte Lhomond (dir.), *L'entrée des jeunes dans la sexualité : les comportements des jeunes dans le contexte du sida*. Paris, Éditions La Découverte : 183-221.

MATHIEU, Nicole-Claude

2000 « Entrée Sexe et genre », dans Helena Hirata et autres (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, Presses universitaires de France : 191-200.

1991a « Identité sexuelle/sexuée/de sexe? Trois modes de conceptualisation entre sexe et genre », dans Nicole-Claude Mathieu (dir.), *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes : 228-266 [1^{re} éd. : 1989].

1991b « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », dans Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes : 17-41 [1^{re} éd. : 1971].

RICH, Adrienne

1981 « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions féministes*, 1 : 15-43.

TOLMAN, Deborah L.

2006 « In a Different Position : Conceptualizing Female Adolescent Sexuality Development within Compulsory Heterosexuality », *New Directions for Child and Adolescent Development. Special Issue : Rethinking Positive Adolescent Female Sexual Development*, 112 : 71-89.

WITTIG, Monique

1980 « La pensée straight », *Questions féministes*, 7 : 45-53.

ZAIDMAN, Claude

2000 « Entrée Éducation et socialisation », dans Helena Hirata et autres (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, Presses universitaires de France : 51-52.